

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: GA/S+50 International Meeting/1 (States and EU)

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à tous les États et à l'Union européenne et a l'honneur de les informer que, conformément aux résolutions [75/280](#) et [75/326](#) de l'Assemblée générale, la réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » aura lieu les 2 et 3 juin 2022, à Stockholm (Suède).

Le Secrétaire général tient à rappeler aux délégations que, conformément à l'article 27 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, les pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent lui être communiqués et transmis au Bureau des affaires juridiques, situé au 36^e étage du bâtiment du Secrétariat, au plus tard le 26 mai 2022. Entre le 1^{er} et le 3 juin, les pouvoirs pourront être communiqués à un(e) représentant(e) du Bureau des affaires juridiques se trouvant sur le lieu de la réunion internationale. Les pouvoirs doivent émaner du (de la) Chef de l'État ou du gouvernement ou du (de la) Ministre des affaires étrangères, ou, dans le cas de l'Union européenne, de la présidence de la Commission européenne. Une copie numérisée des pouvoirs ainsi que des autres documents indiquant les noms des représentantes et représentants à la réunion internationale (lettres et notes verbales émanant des missions permanentes, par exemple) devra également être soumise par l'intermédiaire du module e-Credentials, accessible sur le portail e-deleGATE (<https://edelegate.un.int>).

La résolution [75/326](#) de l'Assemblée générale prévoit que seront élus, parmi les représentants des États participant à la réunion internationale, les membres du Bureau suivants : deux président(e)s, dont une personne venant de Suède et une du Kenya, et huit vice-président(e)s, dont l'un(e) sera nommé(e) rapporteur(se) général(e). Les huit vice-président(e)s, y compris le (la) rapporteur(se) général(e), seront désigné(e)s selon la répartition géographique suivante : un(e) représentant(e) des États d'Afrique, deux des États d'Asie et du Pacifique, deux des États d'Europe orientale, deux des États d'Amérique latine et des Caraïbes et un(e) des États d'Europe occidentale et autres États. Les vice-président(e)s représenteront leur pays. Le Secrétaire général vous serait donc reconnaissant de bien vouloir transmettre au Secrétariat, par l'intermédiaire de la personne qui assure la présidence mensuelle des groupes régionaux, des candidatures aux fonctions de vice-président(e) de la réunion internationale (courriel : gaab@un.org, avec copie à sharma7@un.org).

La liste des orateurs et oratrices pour le débat général de la réunion internationale sera ouverte aux inscriptions le 4 avril 2022. Les États participant à la réunion internationale et l'Union européenne sont invités à soumettre leurs demandes d'inscription au débat général par l'intermédiaire du module e-Speakers accessible sur le portail e-deleGATE (<http://edelegate.un.int>) et, s'ils souhaitent intervenir dans le cadre des trois dialogues de haut niveau qui se tiendront pendant la réunion internationale, ils sont invités à le faire savoir, également par l'intermédiaire du module e-Speakers accessible sur le portail e-deleGATE (<http://edelegate.un.int>), à partir du 4 avril 2022.

Des informations complémentaires sur les modalités d'organisation de la réunion internationale seront communiquées sur le site Web qui lui sera consacré, à l'adresse [Stockholm+50](#), ainsi que dans le *Journal des Nations Unies*.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour renouveler à l'ensemble des États et à l'Union européenne les assurances de sa très haute considération.

Le 15 mars 2022